

**Stage syndical régional – Académie de Grenoble
UNSA Éducation Auvergne-Rhône-Alpes – 17 mars 2020**

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom..... Prénom.....

Grade et fonction (1).....

Etablissement ou service (2).....

A Monsieur le Directeur Académique
S/C de Monsieur l'Inspecteur
Education Nationale (3)

A Monsieur le Recteur (3)

A Monsieur le Directeur (3)

Conformément aux dispositions prévues :

Pour la Fonction Publique d'Etat

- à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifié pour les fonctionnaires,
- à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat,

définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

le **mardi 17 mars 2020** de 9h00 à 17h00 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera : **LP Hôtelier de l'Hermitage Tain l'Hermitage (Drôme).**

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la FEN (UNSA Education), Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du Décret 84-474 du 15 juin 1984 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'Etat et de la décentralisation du 29 décembre 1999 (J.O. du 6 janvier 2000).

A....., le

Signature :

- (1) Préciser le grade et la fonction occupée
- (2) Adresse précise de l'établissement et/ou du service
- (3) Utiliser la voie hiérarchique